

Plaquette d'information sur la nature des dysfonctionnements et événements en EMS à déclarer à l'ARS selon les dispositifs en vigueur

| Nature des dysfonctionnements graves et des événements dont les autorités administratives doivent être informées <small>(Arrêté du 28 décembre 2016 relatif à l'obligation de signalement des structures sociales et médico-sociales)</small> | | Dispositif de déclaration* | Outil de déclaration |
|--|---|---|--|
| 1 | Sinistre ou événement météorologique (par exemple: inondation, tempête, incendie, rupture de fourniture d'électricité, d'eau...) | Dispositif signalement MS | Formulaire signalement MS à adresser ars75-alerte@ars.sante.fr |
| 2 | Accident ou incident lié à une défaillance technique (par exemple: pannes prolongées d'électricité, de chauffage, d'ascenseur...) et événement en santé environnementale (par exemple: épidémie, intoxication; légionelles; maladies infectieuses...) | Dispositif signalement MS | Formulaire signalement MS à adresser ars75-alerte@ars.sante.fr |
| | |  S'il s'agit d'une Maladie à Déclaration Obligatoire | Déclaration formulaire MDO à adresser ars75-alerte@ars.sante.fr |
| 3 | Perturbation dans l'organisation du travail et la gestion des ressources humaines (par exemple: vacance de poste prolongée, notamment d'encadrement, difficulté de recrutement, absence imprévue de plusieurs personnels, turn over du personnel, grève..., mettant en difficulté l'effectivité de la prise en charge ou la sécurité des personnes accueillies). | Dispositif signalement MS | Formulaire signalement MS à adresser ars75-alerte@ars.sante.fr |
| 4 | Accident ou incident lié à une erreur ou à un défaut de soin ou de surveillance (par exemple: erreur dans la distribution de médicament, traitement inadapté, retard dans la prise en charge ou le traitement apporté...) |  Si décès/mise en jeu du pronostic vital/survenue probable d'un déficit fonctionnel permanent : Dispositif EIGS | Portail de signalement "Événements indésirables graves associés aux soins – déclaration – 1ère partie" https://signalement.social-sante.gouv.fr/ |
| | | En l'absence de ces critères de gravité: Dispositif signalement MS | Formulaire signalement MS à adresser ars75-alerte@ars.sante.fr |
| 5 | Perturbation de l'organisation ou du fonctionnement liée à des difficultés relationnelles récurrentes avec une famille ou des proches ou du fait d'autres personnes extérieures à la structure (par exemple: conflit important sur la prise en charge d'une personne, menaces répétées, demandes inadaptées, défiance à l'encontre du personnel, activités illicites...) | Dispositif signalement MS | Formulaire signalement MS à adresser ars75-alerte@ars.sante.fr |
| 6 | Décès accidentel ou consécutif à un défaut de surveillance ou de prise en charge d'une personne (par exemple: suite à une chute, un accident de contention...) | Dispositif EIGS | Portail de signalement "Événements indésirables graves associés aux soins – déclaration – 1ère partie" https://signalement.social-sante.gouv.fr/ |
| 7 | Suicide ou tentative de suicide |  Si décès/mise en jeu du pronostic vital/survenue probable d'un déficit fonctionnel permanent : Dispositif EIGS | Portail de signalement "Événements indésirables graves associés aux soins – déclaration – 1ère partie" https://signalement.social-sante.gouv.fr/ |
| | | En l'absence de ces critères de gravité: Dispositif signalement MS | Formulaire signalement MS à adresser ars75-alerte@ars.sante.fr |
| 8 | Situation de maltraitance envers les usagers (par exemple: violence physique, psychologique ou morale, agression sexuelle, négligence grave, privation de droit, vol, comportement d'emprise, isolement vis-à-vis des proches, défaut d'adaptation des équipements nécessaires aux personnes à mobilité réduite...) | Dispositif signalement MS | Formulaire signalement MS à adresser ars75-alerte@ars.sante.fr |
| 9 | Disparition inquiétante (disparition entraînant la mobilisation des services de police ou de gendarmerie pour rechercher la personne) |  Si décès/mise en jeu du pronostic vital/survenue probable d'un déficit fonctionnel permanent : Dispositif EIGS | Portail de signalement "Événements indésirables graves associés aux soins – déclaration – 1ère partie" https://signalement.social-sante.gouv.fr/ |
| | | En l'absence de ces critères de gravité: Dispositif signalement MS | Formulaire signalement MS à adresser ars75-alerte@ars.sante.fr |
| 10 | Comportement violent de la part des usagers envers d'autres usagers ou du personnel, au sein de la structure, (par exemple: agressivité, menaces, violence physique, agression sexuelle...) ainsi que manquement grave au règlement de fonctionnement (par exemple: non-respect des règles de vie en collectivité, pratiques ou comportements inadaptés ou délictueux...) | Dispositif signalement MS | Formulaire signalement MS à adresser ars75-alerte@ars.sante.fr |
| 11 | Actes de malveillance au sein de la structure (par exemple: détérioration volontaire de locaux, d'équipement ou de matériel, vol...) | Dispositif signalement MS | Formulaire signalement MS à adresser ars75-alerte@ars.sante.fr |

***Dispositifs de déclaration**

| | |
|----------------------------------|--|
| Dispositif signalement MS | Décret n°2016-1813 du 21 décembre 2016 relatif à l'obligation de signalement des structures sociales et médico-sociales + Arrêté du 28 décembre 2016 relatif à l'obligation de signalement des structures sociales et médico-sociales |
| Dispositif EIGS | Décret n°2016-1606 du 25 novembre 2016 relatif à la déclaration des événements indésirables graves associés à des soins et aux structures régionales d'appui à la qualité des soins et à la sécurité des patients + Instruction DGS/PP1/DGOS/PP2/DGCS/2A/2017/58 du 17 février 2017 relative aux événements indésirables graves associés aux soins et aux structures régionales d'appui à la qualité des soins et à la sécurité des patients. + Arrêté du 19 décembre 2017 relatif au formulaire de déclaration d'un événement indésirable grave associé à des soins et aux modalités de transmission à la Haute autorité de santé |